[Beaugeard] FRC 1,2185.A.
Case
FRC
14265

LES

FRONTIÈRES DE LA FRANCE

CONSIDÉRÉES

SOUS UN POINT DE VUE

POLITIQUE ET MILITAIRE.

THE NEWBERRY
LIBRARY

Fürstlich-Starhemberg'sche
Familien Bibliothek
Schloss Eferding.

LES

FRONTIÈRES DE LA FRANCE

ÉTUDIÉES

AU POINT DE VUE

POLITIQUE ET MILITAIRE.

Bibliothèque Nationale
Réserve Imprimés
Lk[illegible]

LES

FRONTIÈRES

DE LA FRANCE,

CONSIDÉRÉES

SOUS UN POINT DE VUE

POLITIQUE ET MILITAIRE.

OUVRAGE

DÉDIÉ

À LA CONVENTION NATIONALE.

PARIS 1795,

CHEZ JEAN JACQUES LOUVET.

Au moment où la pacification générale de l'Europe occupe toutes les têtes politiques, militaires et philosophiques; où la question: la France restera-t-elle dans ses anciennes limites, ou déployera-t-elle ses drapeaux victorieux sur la rive gauche de ce fleuve majestueux, qui jadis fit la frontière des Gaules? où cette question, dis-je, est agitée dans les assemblées publiques et dans les conversations particulières de tous les hommes éclairés; où l'Europe entière semble être partagée en deux parties, dont l'une, sans hésiter, assigne le Rhin pour être désormais la frontière de la France; et dont l'autre partie voudroit que la nouvelle république se contentât de ses anciennes possessions: au moment où cette grande et im-

portante question ne semble pas même être décidée d'une manière unanime, dans l'auguste assemblée qui gouverne aujourd'hui la France; moment mémorable dans tous les siècles à venir, et qui influera sur le sort de tant de générations! sera-t-il permis à un ami de l'humanité, à un homme sans préjugé et sans partialité, de chercher à résoudre ce problème politique et militaire:

Si le gouvernement actuel de la France persiste à prendre le Rhin pour frontière; quels sont les avantages ou les désavantages qui peuvent en résulter pour cette république naissante?

Si mes foibles lumières ne suffisent pas à donner une solution parfaite de ce problème difficile; j'espère du moins présenter quelques points de vue dignes d'attention.

Après avoir soutenu, pendant trois ans, la guerre la plus sanglante et la plus glorieuse; après avoir surpassé la réputation et la gloire que les armes françoises s'étoient acquises sous les Turenne et les Condé; après avoir dompté et l'Autriche et l'Albion: il ne s'agit plus d'anéantir celle république, qui existe dans le coeur de chaque vrai François; il ne s'agit plus

de renouveler le despotisme, et de remettre sur le trône cette dynastie des Bourbons, qui depuis Louis XIII, ont été le fléau de la France; il ne s'agit plus de vouloir nous faire donner des dédommagemens pour une guerre que l'ambition seule des princes émigrés a suscitée; mais il s'agit de cette question importante: S'il convient à la générosité d'une grande nation, de rendre toutes les conquêtes qu'elle a faites sur le continent, sous la condition que les Anglois nous rendent les îles dont ils se sont emparés.

Si la convention nationale étend les limites de la France jusqu'au Leck et jusqu'au Rhin, il sera difficile, peut-être impossible, de soumettre aux mêmes lois tant de nations différentes par leur langage, par leur religion et par leurs coutumes. Les frontières de la France alors seront dans un trop grand éloignement du point central de la puissance ou du gouvernement; et il est à craindre que la nouvelle république ne croule sous son propre poids. Si les vastes provinces que les armées françoises ont conquises en 1794, sont incorporées à la France, on ne peut se le dissimuler, la plus

grande partie des habitans de ces provinces ne seront nullement attachés au nouveau système de gouvernement qu'on va leur donner (Voyez la note 1.) On ne peut se dissimuler non plus, qu'une très-grande partie des habitans de la France même ne s'accoutume pas à ce nouveau système et à cette république, qui est l'idole de tout François éclairé; la convention nationale doit se dire au contraire, qu'une partie des habitans de la France souhaitent la renaissance d'une monarchie, au moins modérée. S'il arrivoit dans quelques années que la puissance de la convention commençât à chanceler, et qu'une contrerévolution fût prête à éclater dans plusieurs endroits de l'empire françois; il est très probable alors, que les mécontens des provinces nouvellement conquises s'uniroient avec les contrerévolutionnaires de la France même; il est très à craindre que ce nombre redoutable de mécontens ne devînt dangereux pour la convention nationale elle-même, pour cette assemblée auguste, à laquelle je tâche de faire voir le danger, lorsqu'il est encore éloigné.

Si la convention nationale se contente des frontières actuelles de la France, auxquelles ce-

pendant on pourroit donner un arrondissement plus militaire, je crois pouvoir démontrer d'une manière solide et peut-être vraiment mathématique, que la république françoise seroit alors plus forte, plus à rédouter de ses ennemis externes et internes, que dans le cas où elle étendroit ses frontières jusqu'au Leck et jusqu'au Rhin.

Pour traiter cette matière avec ordre et clarté, je considérerai en premier lieu la frontière de la France entre la mer et la Meuse; en second lieu, la frontière de la France entre la Meuse et la Moselle; en troisième lieu la frontière de la France entre la Moselle et le Rhin.

Une politique sage et modérée semble prescrire à la convention nationale de rendre à la maison d'Autriche tous les Pays-bas, ci-devant autrichiens, sous la condition cependant, que l'on rende aux Etats de ces provinces, tous les priviléges qu'ils ont possédés à l'avènement de Joseph II au trône.

Si j'avois l'honneur d'être membre du comité de salut public ou du comité de guerre, telles seroient les conditions de paix que je ferois proposer à la maison d'Autriche.

1) La France rendra à la maison d'Autriche toutes les provinces que les armées françoises ont conquises dans la campagne de 1794, et qui ont appartenu auparavant à la maison d'Autriche, sous les conditions suivantes:

b) Les Pays-bas autrichiens auront la même constitution dont ils jouissoient à la mort de l'Impératrice Marie-Thérèse, et à l'avènement de Joseph II au trône.

b) Toutes les provinces situées sur la rive droite de la Sambre, qui ont appartenu autrefois à la maison d'Autriche, seront cédées à la république françoise; et la frontière de la France commencera dorénavant à Namur, et prendra sa direction sur la rive gauche de la Sambre, par Gosselies, Marimont, Roeulx, Lens, Ath, Frasne, Warcoing, Menin, Ypres, La Knocke, Dixmude, à Nieuport. (*) L'aile droite de la frontière militaire s'appuie également à Namur, côtoie la Sambre, et passe par Charleroi, Maubeuge, Bavai, Quievrain, Condé,

*) »La raison, pour laquelle je trace cette limite sur la rive »gauche de la Sambre, est que, selon moi, la France seule »devroit être maîtresse de la navigation sur la Sambre.«

Tournay, Lille, Menin, Ypres, La Knoque, Dixmude et Nieuport.

Pour dédommager l'Autriche de ces pertes, et de quelques autres dont il sera fait mention dans l'article suivant, la France demandera à l'Empire germanique la sécularisation de Stablo, Malmedy et Liége, qui dorénavant seront incorporés aux Pays-bas autrichiens.

La gauche de la frontière autrichienne sera appuyée à Liége, et prendra la direction par St. Tron, Tirlemont, Louvain, Bruxelles, Ninove, Sotteghem, Oudenarde, Courtrai, Roulers, Thorout, Ghistel, à Ostende.

c) L'Autriche cèdera à la France le duché de Luxembourg et la forteresse du même nom avec tous ses magazins, et promet solemnellement de ne bâtir ni forteresse, ni fort, ni redoute, soit à ses dépens, soit aux dépens des princes de l'Empire, dans les provinces situées entre la Meuse et la Moselle, sur la rive gauche du Rhin, ou sur les rives des petites rivières, nommés l'Ourte et la Sure, ou dans tel autre endroit quelconque.

La France se réserve le droit de faire marcher aussitôt un corps de troupes pour détruire les forteresses, forts ou redoutes qu'on entreprendroit de construire contre la teneur du traité.

Par cet arrangement, la France se procure de nouveau cette ancienne frontière militaire, cette ancienne ligne de défense que Louis XIV avoit conquise, et que Vauban avoit fortifiée avec tant de soin et tant de génie. On connoît les avantages infinis que cette frontière a procurés à la France et procureroit encore.

La Sambre sert de ligne de défense depuis Namur jusqu'à Maubeuge, et est dominée par ces deux places, qui ont Charleroi entre-elles.

La situation de Namur est excellente au confluent de la Sambre dans la Meuse, et il seroit à désirer que toutes les grandes places qui couvrent cette frontière, eussent de pareilles situations. Mons est un point avancé, qui couvre la ligne de la Sambre, dont les places sont à portée de le secourir. Mons, Tournai et Menin couvrent de même les places de Valenciennes, Douai et Lille, qui sont aussi à portée de les secourir.

Ath est une place en avant, qui semblable à un détachement de l'armée ou à une grande garde, empêche l'ennemi de se porter aussi subitement de la droite à la gauche, couvre Mons et Tournai, et est excellente pour l'offensive; ce qui a engagé sans doute Louis XIV à la faire fortifier. Ypres, La Knoque, Furnes et Nieuport, par le moyen de leurs canaux retranchés, mettent à couvert la Flandre maritime et le département du Nord.

Les ports de Nieuport et de Dunkerque mettront la flotte françoise dans le canal de la Manche sur le même pied redoutable que l'a été jusqu'à présent la flotte angloise.

On remarque aisément que la ligne de défense de Lille à la mer, par Ypres et Nieuport, n'est que de douze lieues, garantie pour la plus grande partie par des canaux retranchés et un pays coupé, tandis que la ligne actuelle, c'est-à-dire, celle que la France avoit pour frontière avant cette guerre, en suivant la Doele, la Lys, le canal d'Artois, la Colme, Bergues et Dunkerque, a 24 lieues d'étendue, formant une grande portion de cercle, dans le centre duquel l'ennemi étant placé, menace et

attaque avec avantage tous les points de cette circonférence, où l'on ne peut porter que des secours tardifs ou trop foibles. Ce n'est que la première ligne de défense que la France peut établir entre la mer et la Meuse, que nous avons envisagée jusqu'à qrésent. Il est vrai qu'il faudroit et du temps et de grands frais pour reconstruire les forteresses de Namur, de Charleroi, de Mons, d'Ath, de Tournay etc. etc. Mais comme la maison d'Autriche ne peut pas s'engager dans une guerre dans les Pays-bas, avant d'avoir construit elle-même au moins une douzaine de forteresses le long de la frontière, entre Ostende et la Meuse, il est à prévoir que la France se trouvera en état de défense, avant que les Autrichiens eussent achevé leurs forteresses.

La seconde ligne de défense que la France pourroit établir entre la mer et la Meuse, appuyeroit son aile droite à Dinant, dont il faudroit de même remettre le château en état de défense, et prendroit sa direction par Philippeville, Beaumont, le Quesnoi, Valenciennes, Douai, Lens, la Basée, la Gorgne, Cassel, Bergues, à Dunkerque. Il seroit peut-être même

avantageux de mettre en état de défense le poste d'Armentières. — La ville de Beaumont est un point de la dernière importance, dont il faudroit faire une forteresse.

La troisième ligne de défense s'appuie à Charlemont ou à Givet, prend sa direction par Marienbourg, Chimay, Avesnes-le-comte, Landrecies, Cambrai, Arras, Bethune, St. Venant, Aire, St. Omer, et finit ou à Gravelines ou à Calais. — Bouchain pourroit être considéré comme un point intermédiaire entre Cambrai et Valenciennes.

Si les ennemis de la France parvenoient à s'emparer de l'aile gauche de la première, seconde et troisième ligne de défense; par conséquent, s'ils se rendoient maîtres de Calais, d'Ardres, et de St. Omer, de St. Venant et de toute la Lys; et s'ils vouloient pénétrer alors le long de la mer par Ambleteuse et Boulogne, et par Desurennes et Therouenne; il faudroit refuser l'aile gauche de la troisième ligne de défense, l'appuyer à la mer près d'Etaples, et prendre une ligne de défense le long de la Canche par Montreuil, Hesdin, Frevent, Avesnes-le-comte, à Arras, où la ligne de défense prend la direction ci-dessus mentionnée.

La Somme forme la quatrième Ligne de défense, appuyée à la mer au de-là de St. Vallery près de Cayeux; elle passe par Abbeville, Amiens, Peronne, Ham et St. Quentin, d'où elle va gagner l'Oise à Origny, St. Benoît, et suit cette rivière, qu'elle remonte jusqu'à Etrée-au-pont, où elle côtoie le Ton qui la couvre, passe au château de Meaupoux, et gagne la Sormonne, qui se jette dans la Meuse à Warry, près de Mézières, qui appuie la droite de la ligne, dont le centre est défendu par le château de Guise.

Telles sont les quatre lignes de défense, dont il faudroit s'emparer avant que de pouvoir pénétrer dans le coeur de la France; et quelle est la puissance assez forte, pour vaincre ces difficultés insurmontables? On peut dire avec raison, que la république françoise sera invincible aussi long-temps qu'elle saura se contenter de ces frontières, qui mettent une barrrière impénétrable entre elle et ses ennemis.

Par le traité de paix que la convention nationale vient de conclure avec les sept Provinces-unies, il paroît que la France n'a point du tout l'intention de rentrer dans ses anciennes

nes limites; qu'au contraire son but est d'incorporer les Pays-bas autrichiens à la France, et de rester maîtresse de toutes les provinces situées sur la rive gauche de la Meuse.

Voici les articles de ce traité de paix, relatifs à la matière que nous traitons ici:

Article XIII. La république françoise conservera, comme une juste indemnité des villes et pays conquis et à restituer en vertu de l'article précédent:

a) La Flandre hollandoise, y compris tout le territoire situé à la gauche du Hond ou de l'Escaut occidental.

b) Maestricht, Venlo et leurs dépendances, ainsi que les autres pays et possessions des Provinces-unies, situées au midi de Venlo, tant sur l'un que sur l'autre bord de la Meuse.

Art. XIV. Il y aura exclusivement une garnison françoise dans la ville et le port de Vliessingue, tant en temps de paix qu'en temps de guerre, jusqu'à ce qu'il en aura été convenu d'une autre manière entre les deux nations.

Art. XV. Le port de Vliessingue sera commun aux deux nations avec pleine franchise.

Art. XVI. Dans le cas d'hostilités de la

part d'aucune puissance, qui attaqueroit ou la république des Provinces-unies, ou la république françoise, du côté de Rhin ou de la Zeelande, le gouvernement françois pourra mettre garnison françoise dans les forteresses de Bois-le-Duc, Grave et Bergen-op-Zoom.

Art. XVII. A la paix générale la république françoise cédera des pays conquis et cédés à la France, à la république des Provinces-unies telles portions de territoire qui soient égales en superficie à celles qui sont réservées par l'article XIII, lesquelles portions de territoire seront choisies dans la position la plus propre à la meilleure demarcation des frontières de part et d'autre.

Art. XVIII. La république françoise continuera d'occuper militairement, mais par un nombre fixé de troupes dont il sera convenu entre les deux nations, uniquement durant la présente guerre, les forteresses et positions qu'il sera avantageux de garder pour couvrir le pays.

Art. XIX. La navigation sur le Rhin, la Meuse, l'Escaut, le Hond et toutes leurs branches jusqu'à la mer, sera libre aux deux nations, la françoise et la batave. Les vaisseaux

françois et ceux des Provinces-unies y seront reçus sans distinction et aux mêmes conditions.

Il est vrai que ce traité de paix procure de grands avantages militaires et mercantiles à la France. Le gouvernement françois, aux premières apparences d'une guerre, mettra de fortes garnisons à Bergen-op-Zoom, Breda, Bois-le-Duc, Grave, et couvrira par ces forteresses l'aile gauche de la ligne de défense qu'on peut tirer de Grave par Venlo, Maestricht, Liége, Namur, Charlemont ou Givet, à Mezières. La France se trouvant par là maîtresse de la Meuse, il sera impossible à nos ennemis de pénétrer dans le pays situé entre la Meuse et la Moselle, tant qu'ils ne seront pas parvenus à nous débusquer de la Meuse. On peut soutenir avec de bonnes raisons militaires, que la France, maîtresse de la Meuse, peut s'emparer aisément de la chaîne des montagnes qui se trouve entre la Meuse et la Moselle, et qu'on nomme dans ces contrées l'*Eyffelgebürge*. La France étant maîtresse de cette chaîne de montagnes, elle l'est en même temps de la navigation sur la Moselle; mais il est impossible à nos ennemis de pénétrer entre le Rhin et la

Moselle, du moment que la navigation sur cette dernière rivière leur est interdite.

Comme par ce traité de paix, la république des Provinces-unies est devenue tout-à-fait dépendante de la France, ou pour mieux dire, comme elle est devenue une province françoise; la France au commencement d'une nouvelle guerre avec l'Angleterre et l'Autiche, mettra de fortes garnisons dans les forteresses le long de l'Yssel, et aura une autre armée prête, ou pour défendre cette rivière, ou pour faire des opérations offensives vers l'Embs et le Véser. Dans ce cas, il est impossible aux armées ennemies de passer le Rhin entre Ehrenbreitstein et Vésel ou Emmerich, si une seconde armée ennemie n'est opposée à notre armée postée le long de l'Yssel.

Si dans cette nouvelle situation politique de la France, l'Angleterre et l'Autriche veulent nous faire la guerre, il faut, pour que les ennemis puissent se flatter d'un succès heureux, que leurs armées s'emparent d'abord, non seulement de toutes les forteresses situées le long de l'Yssel, mais aussi des forteresses de Gröningen et de Coevorden, avant que les armées françoises

et hollandoises soient en état de venir au secours de ces forteresses. Peu après l'ouverture de la campagne, il faut qu'une seconde armée ennemie, forte au moins de 120,000 hommes, passe le Rhin à Cologne, laisse un corps considérable à Juliers, pour couvrir la communication avec le Rhin, et s'empare ensuite de la forteresse importante de Maestricht. Je conviens que cette opération est un problème militaire difficile à résoudre. Mais, d'un autre côté, on conviendra aussi que la prise de Maestricht détruit en quelque sorte la ligne de défense françoise, et coupe la Hollande de la France. Si les ennemis se rendent maîtres de Maestricht, si peu après ils s'emparent de Venlo et de Liége, ils ont une base stable et ferme, de laquelle ils partiront pour leurs opérations ultérieures. Supposons que les François, endormis sur les lauriers qu'ils ont cueillis dans cette guerre sanglante et glorieuse, négligent de faire remettre en état de défense les quatre frontières militaires dont nous avons fait la description ci-dessus; supposons que la fortune capricieuse et inconstante s'éloigne pour quelque temps de nos drapeaux victorieux jusqu'i-

ci, et favorise nos ennemis; n'est-il pas à craindre que nous n'ayons de grands revers à essuyer? Jamais, jamais la nation françoise n'aura à redouter ces revers, si elle ne se laisse pas éblouir par la splendeur de ses victoires passées, et si elle ne s'amalgame pas avec le Belge flegmatique et le Batave mercenaire. La France, connoissant ses véritables intérêts, doit rendre à la république hollandoise la Meuse, et à la maison d'Autriche les possessions de ses ancêtres. Apprenez, François, que ni la Meuse ni le Rhin ne garantissent votre liberté aussi bien qu'elle l'est par ces places que Louis XIV sut conquérir, et que Vauban rendit fortes. Il est vrai que dans ce moment la république françoise n'a point à craindre de la part de ses ennemis de telles opérations militaires. Il peut cependant arriver que l'enthousiasme françois, refroidi par la jouissance d'une longue paix, ne deploie plus ces mêmes forces qui depuis trois ans étonnent l'univers entier. Il se pourroit encore qu'une nouvelle coalition des puissances de l'Europe commençât une guerre dont le plan fût mieux dirigé, et qui, conduite avec plus d'énergie que la guerre de 1792, ne devînt par cela même funeste aux François.

Mon but a été de faire voir que cette nouvelle frontière militaire que la France vient de se donner le long de la Meuse, n'est pas, à beaucoup près, si forte que l'est la frontière ci-dessus mentionnée; quoique l'on ne puisse pas disconvenir que la France n'ait obtenu de grands avantages en s'emparant de la Hollande, et en faisant cette paix avec ses nouveaux *sujets hollandois.*

Les avantages militaires et mercantiles que la France à su se procurer par ces opérations, semblent encore plus grands si on les envisage par rapport à l'Angleterre. La France étant maîtresse de toute la côte depuis Brest jusqu'à Vliessingen, elle a tiré, pour ainsi dire, une ligne de circonvallation autour des côtes limitrophes de l'Angleterre, ce qui sera infiniment préjudiciable au commerce des Anglois. Depuis plusieurs siècles, la fière Albion a combattu la France, pour ne point être soumise aux entraves que cette dernière vient de mettre à son commerce, qui vraisemblablement sera peu-à-peu détruit. Envisagé sous ce point de vue, on seroit tenté de croire que c'est un avantage considérable pour la France d'avoir étendu ses

frontières jusqu'à la Meuse. Mais n'auroit-elle pas remporté les mêmes avantages, n'auroit-elle pas également fini par ruiner le commerce des Anglois, si elle s'étoit contentée de tous les ports de mer depuis Brest jusqu'à Nieuport, sans vouloir être maîtresse ni d'Ostende ni de Vliessingen?

Après avoir pesé les avantages et les désavantages qui résulteront si la France persiste à étendre ses domaines jusqu'aux rives de la Meuse; après avoir mis sous les yeux de l'assemblée législative et du pouvoir exécutif mes idées sur la frontière militaire de la France entre la mer et la Meuse; je passe à la seconde partie de la frontière de la France entre la Meuse et la Moselle.

L'aile gauche de cette partie de la frontière s'appuie à Charlemont ou Givet, l'aile droite à Thionville. Les points intermédiaires sont: Mezières, Sedan, Montmédy et Longwy.

Ceux qui connoissent les défilés considérables que forment, dans ces contrées, la Chière et la Semoy, (Voyez le mémoire N. II.) et qui sont instruits des moyens offensifs de cette partie de la frontière de la France, conviendront

aisément que l'accès de cette frontière est extrêmement difficile. Lors-même que Luxembourg resteroit entre les mains des ennemis de la France, ceux-ci ne seroient jamais en état de pénétrer par ce côté dans le coeur de la France, sans avoir amassé de grands magasins à Luxembourg. Cette forteresse peut être regardée comme le foyer duquel partent les rayons de feu qu'on veut lancer sur la France. Mais étant située à une distance de plus de trente lieues du Rhin; il faut un temps considérable à nos ennemis pour amasser de grands magasins à Luxembourg, et ce temps suffira à nos généraux pour mettre en oeuvre les moyens défensifs de cette frontière.

S'il est donc vrai que cette partie de la frontière de la France est d'une grande force militaire, même sans que Luxembourg y soit compris; elle doit être d'une force infinie, dès que la convention nationale persiste à ne plus rendre Luxembourg à ses anciens maîtres. Toutes les opérations militaires par lesquelles nos ennemis voudroient pénétrer par cette partie de la frontière, seront d'une exécution très-difficile, pour ne pas dire impossible. Supposons

qu'ils eussent établi leurs magasins entre Coblence, Bonne, Cologne et Vésel, qu'ils se soient emparés même de Juliers, place forte qui leur doit servir d'entrepôt; et qu'enfin ils soient même maîtres de la navigation sur la Meuse depuis Maestricht jusqu'à Liége; je demande à tout homme raisonnable et instruit, s'il est possible de faire voiturer tous les magasins dont cette armée ennemie a besoin, qui des bords du Rhin doit marcher par les montagnes pour s'approcher des frontières de la France. Si on veut prendre la peine de calculer le nombre de voitures nécessaires pour le transport de tous les besoins d'une armée de 80,000 à 100,000 hommes, on se persuadera aisément de la grande vérité que j'ose soutenir ici contre tous ceux qui voudroient entrer en lice contre moi.

Si la forteresse de Luxembourg est au pouvoir des François, les armées ennemies ne peuvent nous faire la guerre dans les provinces situées entre la Meuse et la Moselle, que sous les deux conditions suivantes: la première est, que ces armées doivent être maîtresses de la navigation de la Meuse, et par conséquent, que les forteresses de Grave, de Venlo, de Maes-

tricht et de Liége doivent se trouver entre leurs mains;

La seconde condition est, que ces mêmes armées ayent la ressource des forteresses bâties, pendant l'intervalle de la paix, sur la rivière de l'Ourte et sur la rivière de la Sure.

Tout militaire instruit conviendra qu'il est absolument nécessaire d'avoir des forteresses sur la rivière d'Ourte, non seulement pour couvrir l'aile droite de l'armée qui veut pénétrer jusqu' à Luxembourg, mais aussi pour y établir les magasins qu'on aura fait venir par la Meuse jusqu'à Liége, et qui seuls peuvent faire subsister l'armée, et la pourvoir de toutes les choses nécessaires. Tout militaire instruit conviendra donc de la nécessité de mettre en état de défense Durbui, Marche-en-Famines, Rochefort etc. Mais ces forteresses seules ne suffisent pas; il faut une armée pour les protéger et pour couvrir les convois qui, de ces magasins, doivent être conduits à l'armée occupée du siége de Luxembourg ou de quelqu'autre opération difficile.

Pour couvrir la Moselle, et pour n'être pas coupé de ce fleuve important qui assure à nos

ennemis la communication libre avec le Rhin, il leur faut encore des forteresses le long de la rivière de la Sure.

Mais il est une condition de la paix conclue entre la France et la maison d'Autriche, qu'aucune forteresse, fort ou redoute ne puisse être construite dans les provinces situées entre la Meuse et la Moselle.

Par les réflexions précédentes je crois avoir démontré d'une maniere assez claire, qu'il est de l'intérêt de la France de ne pas rendre la forteresse de Luxembourg à la maison d'Autriche. Maîtres de cette forteresse, dans tous les siècles à venir nous n'aurons plus rien à craindre pour cette partie de la frontière. Une armée obligée de prendre les chemins qui mènent du Rhin par les montagnes, pour pénétrer dans le Luxembourg, a perdu la meilleure partie de ses forces physiques avant que d'avoir vu l'ennemi. Les chevaux de la cavalerie, de l'artillerie et particulièrement les chevaux attelés aux voitures d'approvisionement seront abymés, avant même que la guerre ait commencé. Les généraux françois dans les fortes positions derrière la Chière et la Semoy peuvent donc

attendre avec tranquillité un ennemi donc les forces sont épuisées avant que d'être arrivé aux bords de la Chière, de la Semoy et de la Sure. Pour se convaincre de cette grande vérité, on n'a qu'à se familiariser avec la constitution et l'organisation de ces lourdes armées autrichiennes, on n'a qu'à calculer le nombre presqu'infini de chevaux dont elles ont besoin pour se mouvoir et pour subsister. Quelle énorme quantité de fourrages leur faut-il, sans compter les autres articles?

Je vais considérer en troisième lieu la frontière de la France, située entre la Moselle et le Rhin; et je commencerai par remarquer que c'est de toutes nos frontières la plus foible. Nos ennemis n'ont qu'à s'emparer de deux forteresses, de Saarlouis et de Phalzbourg, pour être maîtres du revers des Vosges; car Landau et Strasbourg se rendront alors à eux à discrétion. La prise de ces quatre places non seulement donne aux ennemis une position solide dans la Lorraine et dans l'Alsace, mais elle leur fournit en même temps une base pour leurs opérations futures. Si Joseph II n'eût pas eu l'idée de démolir toutes les places fortes de

la Flandre autrichienne, si par conséquent son successeur n'eût pas eu besoin, au commencement de cette guerre, de chercher à s'emparer d'une nouvelle frontière militaire, projet qui heureusement n'a pas réussi; les plus fortes armées des puissances coalisées auroient pu se rassembler dans les provinces situées entre la Moselle, la Saar et le Rhin; il est très probable que les ennemis se seroient trouvés en 1793, devant Lunéville et Nancy. Peut-être que Metz même seroit tombé entre leurs mains à la fin de la même année. En effet, étant maîtres de Saarlouis et de Phalzbourg, rien n'auroit pu arrêter les progrès des armées ennemies, et après la prise de Metz, Thionville se seroit rendue sans difficulté d'elle-même

Il paroît par ces réflexions, que cette partie de la frontière de la France, située entre la Moselle, la Saar et le Rhin, est vraiment la plus foible, et qu'elle n'offre point aux ennemis les mêmes obstacles à surmonter que les autres frontières de la France.

Les circonstances dans lesquelles se trouve aujourd'hui la république, sont trop favorables pour être négligées; la prudence, la sagesse de

la convention nationale doit les saisir, et les saisira sans doute pour donner à cette frontière toute la force intérieure dont elle est susceptible.

Tels sont les moyens qu'il faut employer pour parvenir à ce grand but:

1) Dans la paix prochaine, la France doit demander que tout le district, contenu entre la Moselle et la Saar, depuis les anciennes frontières de la France jusqu'au confluent de la Saar dans la Moselle près du village de Cons, soit cédé à la France.

Le comité de guerre fera construire d'abord une forteresse sur la hauteur vis-à-vis des villages de Wasserlisch et Reinig. Si les François avoient eu la précaution d'assembler en juin 1792 une forte armée entre la Moselle et la Saar, et s'ils eussent occupé les hauteurs vis-à-vis Wasserlisch et Reinig avec un corps considérable, l'armée prussienne n'auroit pas été en état de marcher de Coblence par Trèves à Luxembourg, et de pénétrer par cette frontière, parce qu'elle n'auroit pas pu faire usage de la belle chaussée, qui de Trêves conduit à Luxembourg par Wasserbillich et Grevemachern. Une

forteresse située entre la Moselle et la Saar procureroit à la France les plus grands avantages. Mais on ne doit pas considérer cette forteresse comme isolée; au contraire il faut envisager cette nouvelle forteresse, à laquelle je donnerai le nom de Taverne parce que le village de Taverne n'en est pas fort éloigné, comme un point intermédiaire entre Luxembourg et Saarlouis, et comme un point avancé de Thionville. En général, on doit regarder Luxembourg, Taverne et Saarlouis comme les avant-postes de Thionville, et Thionville comme avant-poste de Metz.

La distance de Luxembourg à Taverne est de 6 $\frac{1}{2}$ lieues, et la distance de Taverne à Saarlouis est de 10 lieues. Pour rendre plus forte la partie entre Taverne et Saarlouis, il faudroit fortifier le poste intéressant de Siersberg, qui est à une distance de 8 lieues de Taverne, et à une distance de 2 lieues de Saarlouis.

Entre Taverne et Siersberg, il y a plusieurs bonnes positions à prendre, dans lesquelles un corps d'armée un peu considérable peut disputer long-temps le passage de la Saar à une armée bien plus forte. Si même l'armée ennemie

mie a passé la Saar entre Taverne et Siersberg, elle se trouvera entourée de plusieurs forteresses qui toutes lui sont également dangereuses. Il est vraisemblable que c'est de Taverne qu'il tâchera de se rendre maître d'abord. Le général françois, maître de quatre points fixes, savoir Luxembourg, Thionville, Siersberg et Saarlouis, peut facilement obliger l'ennemi de lever le siége de Taverne; et c'est alors que le général ennemi se trouvera dans un danger éminent, prêt à voir son armée anéantie, pour avoir osé faire le siége d'une place située comme celle de Taverne. Les avantages qui en résulteront pour la France, seront bien précieux. Car la défaite d'une armée entière à l'entrée d'une campagne décide presque toujours non seulement du succès de cette campagne, mais quelquefois même de toute la guerre.

Depuis Taverne jusqu'à Saarbrück ou St. Jean, ce sera donc la Saar qui fera la frontière de la France, et vous conviendrez, citoyens représentans, que cet angle rentrant que forme la Saar est d'une force sans égale. Les armées les plus nombreuses trouveront ici la fin de leur existence physique, et les généraux les

plus entreprenans perdront ici les lauriers que leur audace aura cueillis dans une carrière moins hérissée d'épines.

2) Saarbrück et St. Jean continueront à appartenir au prince de Nassau-Saarbrück, ainsi que toutes les autres possesions de cette maison dans la Lorraine et l'Alsace, en faisant néanmoins du poste de St. Jean une forteresse françoise permanente. Si les hauteurs de Mohlstadt, du Kaninchenberg et du Hahlberg se trouvent situées trop près de St. Jean, il faudra bâtir la forteresse à la rive gauche de la Saar, sur une montagne, nommée le Winterberg, entre Arneval et la maison teutonique, (Teutsch-Haus), de sorte que la ville de Saarbrück seroit située au dessous de cette forteresse.

3) Depuis la Saar jusqu'au Rhin on tirera la frontière militaire ou la ligne de défense de la manière suivante: on prendra la ligne qui côtoie le défilé de Scheidt, en passant par Rentrisch, Reichenborn, Ober-Wurzbach, Nieder-Wurzbach, à Lautz-Kirchen, village situé à une petite distance de la Blies. Sur la hauteur de Sengst, il faudroit bâtir un fort, et peut-être pourroit-on adopter ici le projet proposé par

Montalembert. Ce fort seroit casematté, pour se garantir de quelques hauteurs voisines, desquelles nos ennemis pourroient le bombarder. Le point de Sengst est à une distance de 1 ½ lieues de la Saar.

Sur la hauteur de Bissingen, il faudroit construire un second fort, d'une circonférence plus grande que celui de Sengst, et qui seroit de même casematté, quoiqu'il n'y ait point de hauteur dans le voisinage sur laquelle les ennemis pussent établir des batteries de mortiers.

Je suis d'avis que dorénavant on ne devroit plus construire des forteresses sans y ajouter en même temps un grand nombre de casemattes, parce que dans toutes les armées on a fort augmenté le nombre des obusiers et des mortiers, avec lesquels l'ennemi pourra toujours inquiéter la garnison si elle est sans casemattes.

La seule difficulté qui semble empêcher l'établissement d'une forteresse sur la hauteur de Bissingen, est la rareté de l'eau. Mais il y a plusieurs sources dans la montagne de Bissingen, et je suis bien persuadé que mes compatriotes, pleins de bonne volonté et d'énergie, descendront dans les entrailles de cette montag-

ne, pour creuser des puits et construire des fontaines.

La hauteur de Bissingen est à la distance d'une petite lieue du point de Sengst, et il résulte de là que ces points fortifiés: Saarbrück, Sengst, Bissingen, sont à une si petite distance les uns des autres, qu'un corps d'armée destiné à couvrir cette frontière, peut avec la plus grande célérité, venir au secours du point menacé par l'ennemi.

La hauteur de Bissingen est un poste de la dernière importance; il couvre la grande route qui de Hombourg et Deux-ponts passe par Bliescastel et Frauenbourg, et conduit à Saarguemines. Nos généraux qui au mois de septembre 1793, ont abandonné la belle position de Bliescastel ou de Bissingen sur une simple reconnoissance du général ennemi, ont été des traitres dont la mort devoit venger le tort fait à la patrie.

L'ennemi qui s'est rendu maître de ce poste, a percé en même temps notre ligne défensive entre la Saar et le Rhin, et se trouve en état de tourner par le flanc droit toutes les positions militaires que nous pouvons prendre

sur la rive gauche de la Saar, en même temps qu'il se trouve à portée de tourner par le flanc gauche toutes nos positions derrière les rivières d'Erbach et de la Hornebach. Il est donc du devoir et de l'interêt de tout bon François, de faire voir aux membres éclairés du comité de guerre l'importance et l'utilité d'un fort sur la hauteur de Bissingen.

4) De Lautz-Kirchen, il faut tracer la frontière le long de la Bliefs jusqu'au confluent de l'Erbach dans la Bliefs. Depuis ce point on suit la rive gauche de cette dernière rivière par la ville de Deux-ponts, laissant à gauche Contwig et plusieurs autres villages jusqu'à Thal-Eschveiler; depuis ce dernier point on va à Munchweiler et Kaltenbacher-Hof aux sources de la Queich.

Les provinces, villes et villages qui ont appartenu autrefois aux ducs de Deux-ponts, resteront également à cette maison. Dans les environs de Pirmasens, qui gardera aussi son ancien maître, sur les hauteurs appelées la Huster-Höhe et le Horeberg, c'est-à-dire sur le terrain le plus dominant, la nation françoise fera bâtir une forteresse, qui sera à une distance de 6 lieues du fort de Bissingen.

Pour couvrir Bitsch et le pays situé entre la forteresse de Pirmasens et le fort de Bissingen, je proposerai au comité de guerre de prendre l'excellente position de Hornebach ou de Schweigen, qui est entre Pirmasens et Bissingen, et qui par conséquent peut servir à détacher des troupes, soit au secours de Pirmasens, soit au secours de Bissingen. Pour cet effet, il faudroit préparer de longue-main des chemins par lesquels les troupes du camp de Hornebach pussent arriver aisément à Pirmasens ou à Bissingen. La position de Hornebach ou de Schweigen sera inexpugnable, aussitôt que ces flancs seront couverts par des forteresses à Pirmasens et à Bissingen. On pourroit alors donner au camp de Hornebach le nom d'une forteresse, parce qu'en effet il en auroit toutes les propriétés.

Il me semble entendre ici les mêmes objections qu'on me faisoit à Bissingen. On dira qu'il est impossible de bâtir une forteresse sur la hauteur de Pirmasens à cause du manque d'eau; je réponds encore que rien n'est impossible à l'activité de mes concitoyens accoutumés à vaincre tous les obstacles.

5) A commencer aux sources de la Queich, il faut que la frontière de la France côtoie la rive droite de la Queich, et passe par Vendel, Sarenstel, Anveiller, Albersveiller, Landau, à Germersheim, de sorte que Germersheim adaptée à une forteresse formidable, soit l'aile droite de nôtre première frontière militaire entre la Moselle et le Rhin.

Sur la montagne, appelée la montagne rouge, au pied de laquelle est situé le village de Sarenstel, il faudra bâtir un fort qui servira de poste intermédiaire entre Pirmasens et Landau, et qui couvrira en même temps l'aile gauche des lignes de la Queich.

Pour avoir une communication sûre entre Landau et Pirmasens, il faut également préparer d'avance de bons chemins, qui du poste de Sarenstel conduisent par la gauche à Pirmasens, et par la droite à Landau.

Il ne faut pas se flatter qu'on puisse se servir du chemin dans la vallée d'Anveiller, l'ennemi étant maître de la chaîne de montagnes entre Kayserslautern et Trippstadt. Il sera difficile de préparer de bons chemins du poste de Sarenstel à Pirmasens, parce qu'il faut traverser

un grand nombre de defilés, et surtout le defilé de la Loutre (Lauter). Il est d'autant plus facile de préparer un bon chemin du poste de Sarenstel à Landau, que le chemin existe déjà. En allant à Landau on laisse le village de Vernersberg à gauche, et on passe près d'une cense ruinée, nommée le Vindhof, en restant toujours dans les bois et sur la hauteur.

Le fort bâti sur la montagne rouge dans les environs du village du Sarenstel, est particulièrement destiné à couvrir le flanc gauche des lignes de la Queich, qui sans ce fort pourroient très bien être tournées par l'ennemi.

Il est vrai que la montagne, nommée la montagne des aigles, (der Adlerberg) située sur la rive gauche de la Queich, est plus haute que la montagne rouge; mais ces deux montagnes étant à une trop grande distance l'une de l'autre, on n'a pas à craindre que le fort bâti sur la montagne rouge soit dominé par des batteries ennemies, placées sur la montagne des aigles. Nonobstant cela, il faudra donner des casemattes à ce fort, pour mettre la garnison tout-à-fait à l'abri des bombes.

Je n'ai pas besoin de vous dire, citoyens

représentans, que les lignes de la Queich doivent être remises dans le meilleur état possible, et que les meilleurs ingénieurs doivent être consultés, pour donner la plus grande force à la nouvelle forteresse de Germersheim.

Cette partie de la frontière de la France entre la Moselle, le long d'une partie de la Saar jusqu'au Rhin, est d'une longueur de près de 40 lieues; et si vous adoptez le plan que j'ose vous proposer, citoyens représentans, vous avez les forteresses suivantes:

Taverne, Siersberg, Saarlouis, St. Jean près de Saarbrück, Sengst, Bissingen, Pirmasens, Sarenstel, Landau et Germersheim; parmi lesquelles se trouvent sans doute huit forteresses à bâtir; mais vous ne devez pas hésiter à les bâtir: il vous importe de garantir vos frontières et d'assurer votre liberté. Ces dix forteresses forment par conséquent la première ligne de défense entre la Moselle et le Rhin.

L'aile gauche de la *seconde* ligne de défense est appuyée à Thionville, et la ligne elle-même passe par St. Avold, Saarguemimes, Bitsch, le Pigeonier près de Veissembourg, le long de la Loutre à Lauterbourg, qui ferme l'aile de cette ligne.

L'aile gauche de la *troisième* ligne de défense devroit être appuyée à Metz, et on devroit faire passer la ligne par Marsal, Fenestrange, Phalzbourg, Hagenau, à Fort-Louis, où elle seroit appuyée au Rhin.

Il faudroit dans la seconde frontière militaire retrancher St. Avold, Saarguemines et quelques autres endroits propres par leur situation à être des postes militaires. On devroit, d'après le projet du savant Filley, étendre les fortifications de Bitsch, jusqu'à la montagne appelée le Kindelberg, et joindre cette montagne à l'ancienne forteresse, ce qui lui donneroit une circonférence assez grande pour pouvoir y établir des magasins.

Je m'arrête un moment pour jeter un coup d'oeil sur Bitsch, Pirmasens, le camp de Hornebach et le fort de Bissingen, et je vous demande, membres honorables du comité du guerre, s'il existe dans l'Europe entière une frontière aussi forte que celle-là? — Comme le point de Veissenbourg lui-même n'est nullement fait pour être retranché, étant dominé par tout; je vous proposerai de faire retrancher toutes les hauteurs qui sont dans le voisinage de Pigeonier.

J'insisterai également sur ce que Lauterbourg et les lignes de la Loutre soient rétablies parfaitement.

Dans la troisième ligne de défense, il faut relever la forteresse de Marsal de ses décombres, en même temps qu'il faut retrancher Fénestranges ou quelqu'autre point avantageux. Phalzbourg, cette importante forteresse par sa situation sur les Vosges dont elle est la clef, devroit être fortifiée d'après un meilleur plan.

La Petite-pierre et Lichtenberg doivent être considérés comme des points intermédiaires entre Phalzbourg et Bitsch. — Haguenau et Fort-Louis seront mis dans le meilleur état de défense possible. — Strasbourg ne peut pas être regardé comme une forteresse appartenante à cette ligne de défense; elle appartient plutôt à la frontière de la France, située entre la Queich et la Suisse, dont le front est couvert par le Rhin.

Cependant il faut regarder Strasbourg et Metz comme deux grandes places renfermant tous les magasins et tout l'attirail dont on a besoin pour faire la guerre; elles sont les grands depôts, desquels les forteresses plus avancées

tirent ce qui leur est nécessaire; et par cette raison, ces deux places sont d'une grande utilité pour toutes les opérations que les armées françoises entreprendront dans les provinces situées entre la Moselle et le Rhin.

François! jetez un regard sur la belle frontière que vous pouvez vous procurer, en employant les moyens qu'on propose ici, et qui ne sont pas au dessus de vos forces. Jetez, dis-je, un regard sur cette frontière vraiment militaire, et convenez que les entreprises des armées les plus nombreuses, que les plans les mieux combinés doivent échouer devant ce rocher majestueux que la nature, secondée par le génie de la France semble avoir rendu impénétrable, pour assurer un asyle à la *liberté*.

Et vous préférez le Rhin à cette frontière formidable, citoyens représentans? Si vous vous rendez coupables d'une telle erreur politique et militaire, je ne reconnois plus en vous la sagesse et la prudence que j'ai admirées jusqu'ici.

Si le gouvernemement françois parvient à donner à ces trois lignes de défense toute la force et toute la stabilité dont elles sont sus-

ceptibles, et si la France alors est obligée encore d'entrer en lice avec l'Autriche; je ne crois pas que les armées françoises doivent se restreindre à la défensive, et se poster derrière la première ligne de défense, décrite ci-dessus. Si j'étois le général françois qui commande en chef l'armée du Rhin et le corps des Vosges; je tâcherois d'exécuter les idées suivantes:

Vraisemblablement l'armée ennemie qui a établi ses magasins le long du Rhin, a passé ce fleuve à Maïence, et a pris ensuite le camp derrière la Selze, d'où elle commencera ses opérations pour assiéger ou Landau ou Saarlouis. Dans ce cas le général françois doit faire avancer deux corps. L'un de ces corps doit prendre une position sur la haute Bliefs entre St. Vendel et Ottweiller; le second corps, plus fort que le premier, se mettra en marche en deux colonnes, par les Deux-ponts et par Pirmasens. Les troupes de la première colonne, qui ont marché par les Deux-ponts, prendront une position sur les hauteurs de Martins-Höhe et de Bann, ayant Landstuhl en front. Les troupes de la seconde colonne, qui partent de Pirmasens, marcheront par Tripstadt à Hochspeyer,

et prendront une position sur la montagne appelée le Schorleberg, position qu'ils ont soin de retrancher d'abord.

Les armées ennemies ne peuvent avancer ni vers Landau ni vers Saarlouis avant d'avoir obligé les François d'abandonner la position du Schorleberg qui seroit, dans tous les cas, ou sur le flanc, ou sur le derrière des armées ennemies. Celles-ci seront donc obligées d'attaquer les troupes françoises retranchées dans cette position formidable, où tous les avantages du terrain sont pour les dernières. La victoire sera pendant long-temps au moins indécise, et fera couler des flots de sang. Si les ennemis ont été assez sages pour attaquer en même temps et avec un succès heureux le corps posté sur les hauteurs de Bann et de Martins-Höhe, alors le général françois, commandant au Schorleberg, sera obligé de penser à sa retraite, au risque de se voir coupé. Mais les François ayant changé par cette manoeuvre, pour quelque temps, la guerre défensive en guerre offensive, ont arrêté les opérations de leur ennemi, et lui ont occasioné une grande perte en hommes et en temps, pertes importantes à la guerre.

Revenons encore une fois aux trois lignes de défense que nous avons considérées ci-dessus, et alléguons des raisons encore plus fortes pour prouver que cette frontière est préférable à la frontière du Rhin.

Si les électeurs de Trèves, de Maïence et du Palatinat, le marggrave de Bade, le duc des Deux-ponts, et quelques autres petits souverains et comtes restent les voisins de la France; on peut dire que tous ces princes sont des zéros dans la balance politique; on peut les regarder comme un boulevard de plus pour la France, parce qu'il est impossible de réunir tant d'intérêts différens, et parce qu'on ne persuadera jamais à ces princes qu'il faut des forteresses pour faire la guerre à une frontière hérissée de forteresses. Si les ennemis veulent être en état de nous faire la guerre bien sérieusement, ils sont obligés de fortifier une ligne frontière qu'on peut tirer de Mannheim, par Kayserslautern, Cussel, Birkenfeld, à Berncastel ou à Trarbach, c. à. d. ils sont obligés d'établir une frontière militaire. Mais, qui supportera les frais occasionés par la construction de tant de forteresses? Ce ne sera ni l'électeur de

Trèves, ni celui de Maïence, ni celui de Bavière, ni même tout le Corps germanique réuni. Aussi long-temps que cette frontière militaire allemande n'existera pas entre le Rhin et la Moselle, la France n'aura rien à redouter de tous les efforts réunis de ses ennemis. Il est trop difficile de faire voiturer tous les magasins, en général tous les besoins d'une armée, des rives du Rhin à Kayserslautern et aux rives de la Queich et de l'Erbach. La meilleure partie de la force physique de ces armées ennemies est épuisée, avant même qu'elles soient arrivées à la portée de canon de la première ligne des François. A-t-on à craindre un athlète, qui arrive à vous hors d'haleine, tandis que vous l'attendez de pied ferme et avec des forces ménagées? A-t-on à redouter un gladiateur expirant à vos pieds, avant même que votre bras vigoureux l'ait atteint? Et quels travaux pénibles ne doivent-elles pas entreprendre, ces armées ennemies, lorsqu'elles seront arrivées sur votre frontière? Ne seront-elles pas obligées de prendre plusieurs forteresses à la fois, pour pouvoir faire un seul pas sur le territoire françois?

La

La frontière de la France, fortifiée de cette manière, nos ennemis seront-ils assez vains pour croire qu'une seconde fois ils pourront tourner les lignes de la Queich et de la Lauter, comme ils les ont tournées en 1793? Y-a-t-il la moindre apparence, qu'ils poussent encore une fois jusqu'à Veissembourg, Haguenau ou Brumpt, et qu'ils détruisent les autels de la liberté dans le pays de la liberté même?

Tels sont les avantages de ces trois frontières militaires, si vous les envisagez, citoyens-représentans, par rapport aux difficultés qu'elles présentent à l'ennemi.

Ces avantages ne sont pas moins grands si vous les envisagez par rapport à la facilité avec laquelle cette frontière peut être défendue. La frontière entre Germersheim et Saarbrück est presque une ligne droite; elle est donc la plus courte possible, exigeant le plus petit nombre de troupes, qui par conséquent sont en état de se mouvoir avec une grande vîtesse d'un point à l'autre.

Enfin cette frontière militaire est à une petite distance de Metz et de Strasbourg, deux grandes places qu'il faut regarder, comme nous

avons dit ailleurs déjà, comme le dépôt de tout l'attirail nécessaire pour faire la guerre.

Jusqu'ici nous avons fait voir les avantages de cette frontière militaire dans la guerre défensive. Ils ne sont pas moins grands dans la guerre offensive. Les forteresses de la première ligne procurent aux armées françoises quatre lignes d'opération, sur lesquelles elles peuvent s'approcher du Rhin. La première ligne est la grande route qui conduit de Taverne sur les deux rives de la Moselle, vers Coblence et Rheinfels; la seconde est la route de Saarlouis par Tholey St. Vendel et à Birkenfeld, etc. La troisième de Bitsch par les Deux-ponts à Cussel etc. ou de Bitsch par Pirmasens, Kayserslautern, Creutznach etc.; la quatrième, de Landau par Neustadt et, Turckheim à Vorms etc.

Les armées ennemies, quelque nombreuses quelles soient, ne sauroient résister à ces quatre différentes opérations, si elles sont combinées avec prudence et exécutées avec ce zèle républicain qui caractérise nos armées. Toutes les provinces entre la Moselle et le Rhin peuvent donc être inondées par les troupes françoises, avant que les ennemis soient en état d'opposer la moindre digue à cette inondation.

Tels sont les grands avantages de cette frontière militaire dans la guerre défensive et dans la guerre offensive.

Si vous étendez vos frontières jusqu'au Rhin, non seulement vous perdez tous ces avantages, mais vous vous exposez en même temps à des dangers éminens.

Comme le Rhin fait un angle saillant du côté de Maïence, il n'est nullement propre à être la frontière de la France. Si l'ennemi par des manoeuvres adroites, parvient à passer le Rhin au dessus et au dessous de Maïence, dans les environs de Stockstadt, de la Statue suédoise, et entre Bingen et Bacharach; la frontière de la France se trouve percée, et l'ennemi sur le territoire de la république; les armées françoises seront peut-être dispersées, et la consternation se répandra jusque dans les anciennes provinces de la France. Dans ce moment de crise, l'ennemi peut remporter de grands avantages, et détruire la république s'il sait profiter de ses victoires.

Si le Rhin doit être dorénavant la frontière de la France, il faut bâtir des forteresses sur la rive gauche de ce fleuve, c'est-à-dire il

faut bâtir des forteresses à Coblence, à Rheinfels, à Bingen, à Oppenheim, à Vorms, à Mundenheim, à Spire. Ces sept forteresses ne suffisent encore pas; il en faut aussi à Nuys, Cologne, Bonn et Andernach. En outre, il faut bâtir de grandes places d'armes entre la Meuse et la Moselle, et entre la Moselle et le Rhin; Metz et Strasbourg étant trop éloignées de cette frontière.

Avant que le Rhin soit garni de toutes ces forteresses, la France se trouvera vraisemblablement engagée dans une nouvelle guerre avec l'Angleterre et la maison d'Autriche, parce que le même traité de paix, qui donne la rive gauche du Rhin à la France, contient le germe d'une guerre peut-être très-funeste pour ce pays, si les forteresses à bâtir le long du Rhin ne sont que tracées, lorsque le démon de la guerre deploïera ses drapeaux sanglans.

Le comité de guerre, occupé de ces nouvelles forteresses, doit nécessairement négliger l'ancienne frontière de la France. Les finances de la république, trop épuisées pour être en état de bâtir ce grand nombre de forteresses nouvelles, et de rétablir en même temps les an

ciennes; la république se verra engagée dans une seconde guerre avant d'avoir aucune frontière militaire, l'une étant loin d'être achevée, l'autre n'étant plus en état de défense.

Il est probable que les ennemis de la France ne feront plus les mêmes fautes qu'ils ont commises dans cette guerre; il est probable que les troupes françoises ne combattront plus avec cet enthousiasme avec lequel elles ont combattu jusqu'ici; l'enthousiasme du grand nombre étant semblable à ces liqueurs fortes et spiritueuses, qui s'évaporent lorsqu'on les expose trop souvent à l'air. Il est donc très-probable aussi, que la république françoise ne sera pas pour la seconde fois aussi heureuse dans ses entreprises militaires, qu'elle l'a été dans la guerre présente. La république françoise, en étendant ses frontières jusqu'au Rhin et jusqu'au Leck, détruit non seulement son propre bonheur, mais elle est encore la cause immédiate de toutes les guerres qui pendant plusieurs siècles dévasteront l'Europe. La constitution de la Germanie est culbutée aussitôt que la France persiste à s'incorporer toutes les provinces conquises en 1794. Dès que les électeurs de Co-

logne, de Trèves et de Maïence ont perdu la plus grande partie de leur existence politique, on peut dire que le Corps germanique n'existe plus.

Les corps physiques endommagés ne peuvent être remis en santé que par une fièvre. De même, les corps politiques endommagés par quelques pertes, ne peuvent être réintégrés sans une révolution ou sans une fièvre politique. Si donc les électeurs de Cologne, de Trèves et de Maïence se trouvent frustrés de leurs états situés à la rive gauche du Rhin, l'Allemagne doit se donner une autre constitution, qui sera précédée d'une révolution, c'est-à-dire d'une guerre civile.

Si la France ne rentre pas dans ses anciennes limites, il est à prévoir que nous aurons à soutenir une guerre longue, sanglante et peut-être désastreuse. L'imagination la moins vive doit voir dans la perspective de peu d'années les malheureuses victimes de notre ambitieuse frénésie; elle doit entendre les cris plaintifs de notre postérité.

S'il est donc vrai, citoyens-représentans, que vous connoissiez les véritables intérêts de votre

patrie, que vous préfériez le bonheur de vos concitoyens à la vaine gloire d'avoir étendu les limites de la France; si vous considérez les maux innombrables dont vous allez accabler l'Europe entière; si votre coeur n'est point insensible au malheur des hommes; si vous n'êtes pas vous-mêmes infectés des vices que vous reprochez à vos tyrans: contentez-vous de vos anciennes limites sous les conditions ci-dessus mentionnées; elles assurent votre propre bonheur, le bonheur de la république, le bonheur du genre humain!

Si Vauban pouvoit descendre dans votre assemblée auguste, c'est aux pieds de la statue de la Liberté qu'il vous conjureroit de garder vos anciennes frontières militaires, préférables à la frontière que vous procureroient le Leck et le Rhin.

Jusqu'ici je n'ai considéré les frontières de la France que depuis la mer du nord jusqu'au confluent de la Queich dans le Rhin; je ne vous ai parlé, citoyens-représentans, ni de la frontière limitrophe de la Suisse, ni de celle de l'Italie, ni de celle de l'Espagne, parce que je suis persuadé que vous garderez la première et la

troisième frontière telles qu'elles ont toujours été. Il est de votre intérêt d'incorporer pour jamais la Savoie à la France; la nature, en posant les Alpes entre la Savoie et le Piémont, a tracé elle-même les frontières de ces pays.

APPENDICE.

No. I.

Extrait d'un papier public. Paris le 25. de février 1795.

»Le projet de prendre le Rhin etc. pour fron»tière de la France, éloigne la paix, en même »temps que nous nous éloignons de nos véri»bles frontières. Cette politique est absurde et »dangereuse. Ce sont nos forteresses qui font »notre véritable frontière, ces boulevards for»midables qui nous ont sauvés dans cette guer»re où l'Europe entière étoit armée contre nous. »Le Rhin peut-il nous couvrir mieux que Lil»le, Maubeuge, Valenciennes, Thionville, Stras»bourg et Landau? Voilà les vrais garants de »notre liberté.»

»Notre réunion avec des hommes qui dif»férent de nous par leur langage, par leurs pas»sions et par leurs opinions, élèvera dans la »suite des temps un trône, dont le premier am»bitieux s'emparera, et qui se servira de la hai»ne des enfans adoptés de la république, pour

»détruire la république elle-même. L'Autriche »ne nous aura cédé les Pays-bas que comme le »centaure Nessus légua sa tunique empoisonnée à Hercule.

No. II.

Mémoire pour démontrer la possibilité d'empêcher l'ennemi de pénétrer dans la partie du pays, depuis Sierck jusqu'à Maubeuge, au cas que la France ne soit pas maîtresse de la forteresse de Luxembourg.

Le pays depuis Sierck jusqu'à Thionville, au de-là de la Moselle, et celui de Thionville jusqu'à Longwy se peut couvrir, supposant que l'ennemi voulût venir en force sur cette partie de pays par celui de Luxembourg qui l'avoisine, quoique le front du pays, pour le percer de ce côté-là, soit tout bois.

Il faudroit, selon la connoissance que j'ai du pays, faire occuper par un corps de troupes les hauteurs de Reinich, qui est sur la rive gau-

che de la Moselle, y conserver des ponts sur cette rivière, et des communications pour cette droite, tant pour tirer des subsistances par cette droite, qui vous y seroient conduits par la Lorraine, que pour pouvoir opérer par cette droite, ayant aussi un corps de troupes dans les environs de Reinich sur la rive droite de la Moselle, pour pouvoir couvrir vos ponts et longer la Moselle sur Trèves, supposé que l'ennemi voulût s'y porter. Il n'est pas absolument nécessaire d'occuper la ville de Trèves. Car étant maître de la position de Reinich, entre la rive droite de la Moselle et la rive gauche de la Saar; l'ennemi, qui auroit poussé une avant-garde même jusqu'à Trèves, se trouveroit pourtant dans la nécessité de rebrousser chemin.

Il est donc sensible qu'ayant un corps de troupes, également à portée d'agir en se portant par sa droite au de-là de Trèves, ou en se portant par sa gauche par les ponts de Reinich, sur le corps de troupes qui seroit établi sur les hauteurs de Reinich, au bourg de Dalem, et successivement par sa gauche jusqu'à Ottange, qui n'est, par la traverse et par cette gauche, qu'à 4 lieues de Reinich, et établissant un

autre corps de troupes depuis Ottange jusqu'à Longwy qui n'en est qu'à 5 lieues, vous couvrez tout le front depuis Trèves jusqu'à Longwy, et vous vous ménagez 3 à 4 champs de bataille également utiles et forts, et les seuls par où l'ennemi pourroit s'aventurer à essayer de passer. Ce front contient 16 lieues de pays, savoir de Trèves à Consarbrück une grande lieue, de Consarbrück à Taverne trois quarts de lieue, d'Ohmdorf à Vincheringen une lieue, de Vincheringen à Reinich une lieue et demie, de Reinich à Bous une petite lieue, de Bous à Dalem une lieue, *) de Dalem à Hon cinq quarts de lieue, de Hon à Zousken, une lieue, de Zousken à Volmerange une lieue, de Volmerange à Ottange une lieue; d'Ottange à Audun-le-Tige cinq quarts de lieue, d'Audun-le-Tige à Huffigny une lieue et demie, d'Huffigny à Longwy sept quarts de lieue.

La nature de ce front de pays de Trèves à Consarbrück est très-sûre. De Consarbrück à Ohmsdorf il y a, sur les hauteurs qui font face à la Moselle, c. à. d. dans une lieue et de-

*) »La position de Dalem est fort avantageuse pour ob-» server Luxembourg.»

mie de pays, trois différentes positions qui sont des camps inaccessibles; l'une, les hauteurs enveloppées par la Moselle, la droite du côté de Reinich, et la gauche du côté de Fellerich. Cette gauche est fermée par le ravin considérable qui descend de Mannebach à Vasserlich.

La seconde position s'étend par la droite à Fellerich, la gauche s'étendant au-dessus de Nittel, mettant devant soi non seulement la Moselle, mais encore les montagnes considérables qu'il faut remonter pour venir sur ces hauteurs, et le bois qui est sur cette hauteur, qu'il faut traverser pour venir à cette position, observant que cette droite soit toujours appuyée du ravin de Mannebach qu'on peut toujours passer pour communiquer par la gorge de Taverne à Consarbrück et Trèves, et laissant derrière soi Ohmsdorf. Il s'appellera, si l'on veut, camp de Fellerich ou d'Ohmsdorf.

Ce même camp se peut prolonger par les hauteurs jusqu'à Vincheringen, la droite au dessus de Nittel, et la gauche à Vincheringen, également fort et inaccessible, la Moselle devant soi, et des montagnes bien plus escarpées, et dont l'accès est totalement impossible, conser-

vant toujours par cette même droite la possibilité de communiquer à Trèves. De Vinchern sur Patzen, autre camp inaccessible, toujours la Moselle devant soi; de Patzen à Reinich, presque tout bois sur les deux rives de la Moselle. Mille hommes dans ces camps depuis Trèves jusqu'à Reinich empêcheroient 100,000 hommes de pénétrer, n'étant pas possible de tenter d'y passer la Moselle. De Reinich à Dalem, autre camp extrêmement fort, mettant devant soi le ravin de Dalem, qui va se jeter, passant par Valbredemist et par Bous à Stadt-Bredimus, dans la Moselle, la droite à Reinich pour conserver la communication sur Trèves, et la gauche à Dalem. Cette position est très-sûre. De Dalem à Hon, autre camp d'autant plus sûr, que l'on n'y peut venir sans traverser des bois. De Hon à Zousken, tout bois. De Zousken à Volmerange, sur la hauteur, est le fameux camp qu'a occupé le maréchal de Créquy, qui couvre absolument tout le pays, et qui est inaccesible.

De Volmerange à Ottange, autre camp également à occuper, et d'autant plus fort, qu'il est fermé en avant par la rivière qui va d'Ot-

tange à Bettembourg et à Luxembourg, et d'Ottange à Audun-le-Tige. Ce sont des hauteurs qui forment aussi une position sûre, la droite au fond qui descend dans Ottange, et la gauche à celui qui descend à Audun-le-Tige. conservant Ottange qui doit faire un poste principal. D'Audun-le-Tige à Huffigny, c'est un terrain qui demande une grande attention, parce que la partie du pays de Luxembourg qui fait face à cette lieue et demie de pays, est plus ouverte, plus unie et absolument sans bois, et qu'une armée peut y venir en bataille, passant au dessus de la naissance de la rivière de Chière, laissant absolument cette rivière sur la droite, et se portant entre Huffigny et Redange sur la trouée de Tiercelet par une petite plaine, de là sur Crune, et laissant aussi la source de la Crune sur la droite, elle peut pénétrer par Aumetz dans la Lorraine et dans la France. *)

La nature semble avoir pourvu à la facilité de couvrir ce passage important, en formant (dans le cas que l'ennemi se presentât de ce côte-là) un camp, dont la droite seroit appuyée

*) Voyez la note ci-après, pag. 77.

sur la hauteur de Rutange à un quart de lieue d'Audun-le-Tige, fermé et fortifié par le ruisseau qui descend à la Mauvaise-Esche, et la gauche à Huffigny, mettant devant soi le ruisseau et le ravin qui le ferme au dessus de Redange, qui va se terminer plus bas que Rutange, et qui entre dans celui qui ferme cette partie de pays, descendant de Thil, de Villerupt, et passant entre Audun-le-Tige et Ruffange, qui descend à la Mauvaise-Esche; ce qui rend cette droite totalement sûre, et avec la possibilité d'établir la communication avec Audun-le-Tige, pour toujours agir du côté d'Ottange, et ayant devant soi pour la gauche le ravin considérable qui le ferme à portée de carabine de Huffigny, et qui descend par Sonne-la-Sauvage, Herserange, au pied des carmes, dans la Chière près de Longwy-bas, et qui coupe si absolument le pays, qu'on ne peut y pénétrer.

Par la position de ce camp, non seulement on ferme cette trouée, de façon qu'il est impossible d'y pénétrer; mais on établit encore des communications sûres par la droite pour se porter sur Audun, qui fait votre droite, et successivement sur tout le pays qu'on vient de détail-

tailler jusqu'à Trèves, et qui est d'un bien plus difficile accès pour l'ennemi que celui qui est parallèle à la gauche, étant plus ouvert, moins montueux, et bien moins de bois depuis Longwy jusqu'aux environs d'Orval ou de Girouville, et où les bois de Mertanvaux commencent à fermer cette lisière, qui s'étend successivement et sans interruption jusqu'à Avesne et près de la Sambre.

Par ce même camp, vous établissez des communications par votre gauche et par vos derrières pour tirer les subsistances nécessaires, et vous pouvez par vos derrières former ce camp aussi nombreux et proportionné aux forces qu'il sera nécessaire. Par votre gauche vous vous portez par Haucourt et par Larimont sur Longwy, et successivement où vous voulez. De la profondeur des derrières de ce front, l'on peut faire marcher les troupes, tirer des subsistances, établir des communications, et former des cantonnemens, désignant à chaque troupe son rendez-vous.

Pour couvrir la partie du pays depuis Longwy, il faudroit faire camper des corps de troupes, supposant que l'ennemi voulût pénétrer par

la partie du pays de Luxembourg qui avoisine Longwy, Montmédi, et Carignan, et former un front depuis Huffigny jusqu'à Longwy, en mettant la Chière derrière soi, s'étendre par la gauche sur Tongries, sur Montquentin, de Montquentin sur Girouville, de Girouville sur le Hatoy, et du Hatoy sur Huilière à portée de Frenneville.

Ce front contient 12 lieues de pays; savoir, de Huffigny à Longwy par Haucourt, Larimont; ce qui fait une lieue et demie de pays et un camp inaccessible. Par tout ce que l'on a dit du ravin qui le couvre depuis Huffigny jusqu' aux Carmes, joint à ce qu'il y a un ravin qui descend de Tiercelet, et qui va, avant d'arriver à Herserange, joindre celui de Huffigny, et qu'en portant une droite à l'église de Beuren sur la chaussée, et une gauche sur la hauteur de la Chière au dessous des Carmes, on couvre par le moyen de ce ravin qu'on met devant soi, toute cette étendue de pays, et l'on barre tout accès.

Ce seroit un camp inexpugnable, en appuyant aussi une droite du côté de Huffigny. Ce camp n'est qu'une seconde façon de l'occuper,

celui de Huffigny, comme il a été dit, faisant le même effet, attendu qu'il peut porter sur les hauteurs de Hautcourt et de Larimont un petit corps de troupes suffisant pour mettre toute cette étendue de pays, depuis Audun-le-Tige jusqu'à Longwy, en toute sureté.

Par cette position vous n'abandonnez que les villages de la Magdelaine et de Rodange, qui ne sont que des hameaux sur la rive gauche de la Chière, où il faudroit établir des postes avancés pour savoir ce qui se passe dans la plaine, et qui par Longlaville sont en état de se replier sur Longwy et les villages d'Atus, d'Aubange, d'Esch et de Battincourt, qui devroient s'occuper par des postes avancés, quoiqu'ils soient au de-là de la rivière droite de la Chière, pouvant toujours se retirer sur Longwy par Piémont à St. Martin.

Une autre position de camp très sûre, est la droite à Longwy, le centre à Villers-la-Chèvre, et la gauche à St. Pancré, mettant dessous Longwy un petit corps de troupes qui occupe Mont-St. Martin et St. Remy, qui sont des hauteurs considérables, pour observer l'ennemi par cette droite.

Cette position met devant soi le fond que forme le ruisseau qui de Battincourt et de St. Remy descend à Halancy, et faisant un tour considérable par Berancy, St. Marc, la Mortan, va au pied de Tongries se jeter dans la Chière près d'Ecouviez. Elle met aussi devant soi tous les bois, qui depuis Mont-St. Martin terminent et couronnent les hauteurs qui font la rive gauche de ce vallon considérable et le ravin immense qui, près de la Colombe et de Romain, à un quart de lieue de Longwy, sur la hauteur, prend sa naissance par deux différentes branches, et descend par Varamont, Vau, Gorcy, Cussigny à Sinut dans le précédent ruisseau qui couvre cette face; les quatre endroits sont, les deux premiers de très-mauvais hameaux, et les deux derniers deux mauvais villages sur le ruisseau de ce ravin, enveloppés de bois et d'escarpemens.

Cette position forme un camp qui vaut une citadelle, et qui couvre absolument tout le pays, qui l'est une seconde fois par la Chière, et qui se longe par la gauche depuis St. Pancré par la Malmaison jusqu'aux hauteurs au dessus de la Mortan, mettant toujours devant soi le fond en

question, la montagne qu'il faut remonter, et le bois qui la couvre.

On peut, en cas de besoin, passer la Chière qu'on a derrière soi, à Longwy, à la Grandville, à Fermont, à Montigny et à Longuion, où il y a des ponts de pierre qui peuvent aussi servir pour conduire des subsistances des derrières aux troupes et à l'armée qui occuperoit ce camp. Ces mêmes ponts peuvent aussi servir, s'il le falloit, pour se porter sur les hauteurs au de-là de la Chière pour la mettre devant soi. On peut de ce camp s'y transporter sur plusieurs colonnes, marchant tout à la fois et sans confusion; celle de droite près de Longwy, par Rehon, pont de pierre, pour se porter sur les hauteurs de Mexi, de Haucourt; la seconde par la Grandville, qui est le plus beau, le plus aisé et plus ouvert de tous les chemins, pour se porter sur les hauteurs de Heumont, Autry, Chenières, et de Haumont; la troisième par Montigny, pont de pierre, pour se porter sur les hauteurs d'Ogny, Fermont et Revemont; la quatrième par Longuion, pont de pierre, pour se porter sur les hauteurs de Chapy, en partie, et de Revemont, qui sont sur la rive droite de

la Crune, qui à Longuion entre par la rive gauche de la Chière dans cette rivière, et en partie sur les hauteurs de Noël et de Sivry-le-petit sur la rive gauche de la Crune; la cinquième par Velain, pont de pierre, pour se porter sur les hauteurs de Flabeuville, de Velain et de Velonne. On peut aussi par les mêmes ponts venir occuper les hauteurs qui sont au de-là de la Chière, qui font un front de Longwy à Villers-la-Chèvre.

La raison qui me fait porter la gauche à la-Morteau, et non aux hauteurs de Tongries, est que par cette gauche, occupant en force le pont de la Mortan, et gagnant la hauteur du Montquentin, je prends les hauteurs sur l'ennemi, et je lui oppose toujours un front qui le domine, et qui me met en force; au lieu qu'en longeant ma gauche sur Girouville, je mets toujours entre lui et moi, et devant moi le ruisseau, qui de Meix descend à vieux Virton et à Harnancourt, où à un quart de lieue de la Morteau, il entre dans celui de Halancy, Berancy, Signeux et St. Mard. Longeant donc ma gauche, proportionnément aux mouvemens de l'ennemi, de la Morteau au Montquentin, à Couvreux et à

Girouville; je pratique un camp de la Morteau à Couvreux très-bon, ayant toujours le ruisseau devant moi, conservant mes ponts de pierre à la Morteau, pour agir par ma droite, et y appuyant ma droite, ou me mettant à cheval sur ce ruisseau, pour conserver mes hauteurs au dessus de Tongries, et pratiquant plusieurs ponts sur mes derrières depuis la Morteau jusqu'à Ecuviez, pour opérer en force et sans confusion sur cette droite, ou sur ma gauche à Couvreux, qui est à trois quarts de lieue de la Morteau.

J'ai par cette position mes derrières libres du côté de Montmédi et de Marville, et je puis faire construire à loisir des ponts sur la Chière depuis Velain jusqu'à Montmédi, où il n'y en a point, soit pour me faire conduire des subsistances et des troupes, ou bien, si j'y suis obligé, me retirer sur cinq colonnes ou sur plus, si l'ennemi ou quelqu'autre raison m'y oblige, afin de me porter sur les hauteurs derrière la Chière, et mettre cette rivière devant moi, pour faire, à proportion que le cas le demandera, la navette depuis Longwy jusqu'à Montmédi, la Chière devant moi, comme j'i-

magine qu'on le doit faire depuis Longwy jusqu'à Girouville, la mettant derrière soi pour restreindre davantage l'ennemi, en profitant des positions avantageuses, et le renfermant absolument dans un pays difficile pour les subsistances, pendant que vous en aurez un sur vos derrières bon et abondant, dont vous pourrez tirer tous les secours nécessaires, et vous ménager des moyens sûrs de le mettre à l'abri de toute insulte.

Le camp de Couvreux à Girouville ne sera pas moins bon, et conservera toujours les mêmes avantages, et couvrira depuis la Morteau jusqu'à Girouville, tout ce qui peut se porter sur Montmédi.

Il y a à Girouville, avant d'y entrer, une espèce de ravin, et dans le bois les sources du ruisseau qui descendent à Orval, et de là dans la Chière au dessous de Margut. Ce ravin à Limes, qui est à un quart de lieue de Girouville, commence à être considérable, en le mettant devant soi, depuis les hauteurs, avant d'arriver à Girouville, lesquelles sont les mêmes qui communiquent à Sommethonne.

Ce front qui depuis Couvreux jusqu'au des-

sus de Sommethonne contient une petite lieue, et de Sommethonne aux censes Fagnies cinq quarts de lieue, fait une position et un camp avantageux. Ces censes qui font la gauche, sont sur une petite éminence, et dominent tout ce ravin, qu'elles mettent devant elles. De ces censes par la gauche il faut se porter sur celle de Hatoy, qui en est à demi-lieue, où l'on peut établir un centre, et de là une gauche à la cense de Malvoisin, passant par Margny, conservant toujours les hauteurs, et mettant aussi toujours devant soi le ravin d'Orval.

De celle de Hatoy à celle de Malvoisin il y a une demi-lieue; Villers devant Orval est au pied de cette cense. Ce camp, depuis Fagnies jusqu'à Malvoisin, est extrêmement bon.

De cette cense on peut longer par Chèvres et Mandrezy sur Villières, qui en est sur la gauche à une grande lieue, et même à cinq quarts de lieue, observant que l'on passe la rivière d'Orval au pied de la cense, ou bien Villers devant Orval.

Cette rivière est peu considérable, et il est très-aisé d'y construire un pont et même plusieurs pour l'infanterie; pouvant y passer un

gué avec la cavalerie; et les équipages doivent aller passer par Tassigny, où l'on passe cette rivière pour, de là, aller soit par Aufflance ou par la cense de Chèvres.

Cette dernière position n'est pas moins avantageuse que les autres. C'est un pays où les bois commencent à se rapprocher. Ils aboutissement sur les deux censes qui sont en partie dedans; ils communiquent à ceux d'Orval, qui est dans le fond à une petite heure de distance de ces censes et de Villières, qui fait la gauche de cette position. Le bois retourne dessous Villières, qui les épare d'avec Floranville par une lisière de bois, qui peuple le vallon et le ravin qui est dans le fond et au pied de Villières, et vient par ce vallon, n'y ayant que le ruisseau entre, qui sépare la France d'avec le pays de Luxembourg, et communique par la gauche avec les bois de Villières et ceux de Carignan, qui par leur termination du côté de Maton et de Clémensy, vont aussi communiquer avec ceux de Muno, n'étant séparés de ces dernières que par le ruisseau de Muno, qui descend au dessous de Carignan dans la Chière.

Par cette position depuis la Morteau jusqu'à

Villières, vous couvrez toute cette frontière, et vous mettez derrière vous Montmédi et tout le pays jusqu'à Margut, et vous pouvez de ces derrières tirer (le pays étant très-bon et très-abondant en subsistances et fourrages) tout ce qui pourroit être nécessaire pour la subsistance des camps ou cantonnemens que vous croiriez devoir occuper sur ce front pour empêcher l'ennemi d'y pénétrer; ce qu'il ne peut faire en forces, tout le pays de son côté étant bois depuis un quart de lieue de Girouville jusqu'à Floranville, n'y ayant dans toute cette étendue de pays, qui a près de trois lieues en ligne droite, qu'un terrain au plus d'un quart-d'heure de large entre les bois de Morlanvan et le ravin de Limes à Orval: ce qui l'empêcheroit de tenter à pénétrer en force par cet intervalle.

Il résulte de cette description topographique et militaire de cette partie de la frontière de la France, entre la Semoy et la Chière, entre la Chière et la Moselle, que la nature du terrain est fort avantageuse à la guerre défensive, et qu'un général d'armée, destiné à défendre cette frontière, peut développer de grands talens militaires, en assujettissant les opéra-

rations à la nature du terrain. Les efforts des ennemis se briseront comme les vagues de l'océan devant ces rochers majestueux qui leur ont résisté depuis la création du monde.

NOTE DE LA PAGE. 63.

« C'est par la trouée de Tiercelet que l'armée » prussienne a pénétré en France en 1792. »

» Cette armée, ayant pris le 13 août le » camp de Monfort, à deux et un quart de » lieues de Luxembourg, et son avant-garde » ayant poussé jusqu'au de-là de Frisange, sur » la chaussée de Luxembourg à Thionville, et » s'étant emparée du château de Rodemackern, » toutes ces dispositions devoient faire croire » au général françois, nommé Deprès-de-Cras- » sier, qui commandoit du côté de Thionville, » que l'armée ennemie entreprendroit le siége » de cette dernière forteresse. Le corps d'ar- « mée sous les ordres de ce général avoit pris » en conséquence une position sous le canon » de Thionville, d'où il pouvoit être renforcé » tous les jours, non seulement d'une partie, mais » de l'armée entière du général Luckner, cam- » pé à Richemont, entre Thionville et Metz.

» Le 18 d'août l'armée ennemie marcha en » trois colonnes, du camp de Montfort au camp » de Bettembourg. Son avant-garde prit un » camp sur les hauteurs entre Rumelange et » Mauvaise-Elsch, ayant le village de Kay à

» dos. Vers le soir, le général françois fut » averti de cette marche des Prussiens; et com- » me elle lui indiquoit clairement, que c'étoit » non à Thionville, mais à Longwy qu'on en » vouloit, et qu'il s'agissoit d'interdire aux en- » nemis l'accès de cette dernière forteresse; il » se mit d'abord en marche, et occupa le camp » de Fontoi, sur le chemin de Thionville à » Longwy. Si Deprès-de-Crassier avoit été in- » struit plutôt des vraies intentions du duc de » Brunswic, il auroit dû prendre ou le camp » de Tiercelet, ou un camp sous le canon de » Longwy.

» Le duc de Brunswic, présumant que tou- » te l'armée de Luckner viendroit au secours de » Longwy, dont elle empêcheroit l'investissement, » en prenant la position de Tiercelet, prit les » mesures les plus justes pour attaquer, et peut- » être même pour défaire cette armée françoise.

» Le 19 d'août l'armée ennemie leva le camp » de Bettembourg, et s'avança en deux colonnes » vers la trouée et Tiercelet. L'avant-garde, » sous les ordres du général d'Hohenlohe, prit sa » route par des chemins très difficiles par le bois » de Rumelange, laissa à droite la cense de

» Hirps, et déboucha dans la plaine entre Cru-
» ne et Aumetz.

» Cette manoeuvre du duc de Brunswic mé-
» rite les plus grands éloges. Si l'armée fran-
» çoise s'étoit trouvée placée dans le camp de
» Tiercelet, elle eût été attaquée en front par
» la grande armée prussienne, en même temps
» qu'elle eût été tournée dans le flanc droit par
» le corps détaché sous le général d'Hohenlohe.

» Si Deprès-de-Crassier, au lieu de se con-
» tenter de prendre la camp de Fontoi, eût
» poursuivi sa marche par Aumetz et Crune à
» Longwy; le corps détaché sous le général d'
» Hohenlohe l'auroit attaqué en marche, en
» même temps que la grande armée prussienne,
» qui ce jour même fit l'investissement de Long-
» wy, lui eût coupé le passage à cette forteresse.
» Dans tous les cas, le corps françois sous les or-
» dres du général Deprès-de-Crassier, et même
» l'armée françoise entière sous les ordres du
» général Luckner, se seroit trouvée fort embar-
rassée.

» Cet exemple vous fait voir, qu'il ne vous
» suffit pas de prendre le camp de Tiercelet
» pour empêcher l'ennemi de pénétrer par cet-

» te trouée, si vous n'avez pas à votre droite
» un corps séparé, qui puisse faire la navette
» entre Crune ou Tiercelet et Thionville, et
» couvrir par ses manoeuvres l'aile droite de
» votre grande armée, campée à Tiercelet.

Fin.